



DIJON METROPOLE
Monsieur le Président
Monsieur François REBSAMEN

40 avenue du Drapeau
CS 17510
21 075 DIJON CEDEX

Dijon, le 10 juin 2022

Objet : Demande d'acompte sur M.I.G pour la SASP Dijon Basket

Monsieur le Président,

Compte tenu de nos engagements financiers supplémentaires liés à notre qualification à la Basketball Champions League et afin de fluidifier notre trésorerie, nous nous permettons de renouveler notre demande de versement d'un acompte de 150 000 € à valoir sur la subvention au titre des missions d'intérêt général pour la saison sportive 2022-2023 versée à la SASP JDA Dijon Basket.

Assurés de l'intérêt que vous portez au Sport et au Club Historique de la JDA, nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien réserver à notre requête.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Gaëtan MARTEIL
Directeur Exécutif

SASP JDA DIJON BASKET

Palais des Sports - Entrée 7

17 rue Léon Mauris

21000 DIJON

Tél. 03 80 28 81 00